

PUBLIC CONCERNE

- GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

- Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les différentes obligations liées au burn-out
 - Savoir anticiper la gestion des burn-out
 - Sécuriser tout risque de contentieux
 - Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

- Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.
- Durée : 1 jour (7heures)
- Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- I- Vos obligations de sécurité des salariés
- Connaître les principaux Risques Psycho-Sociaux (RPS), leur définition, les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles
- Maîtriser l'obligation d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ; quelles applications concrètes pour l'employeur ?
- II- La gestion RH en cas de burn-out
- Les entretiens RH
- L'aménagement des horaires et/ou du poste de travail
- Gérer le télétravail
- III- La prévention du risque de burn-out
- Les enjeux RH
- Une gestion individualisée des salariés
- Savoir identifier les comportements à risque